

Le Journal des Arts

N°552 | DU 2 AU 15 OCTOBRE 2020

ACTUALITÉS

5

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION SANITAIRE PÈSE SUR « L'ÉVÉNEMENTIEL »

Les nouvelles règles rendent très difficiles la planification des grandes manifestations. Plusieurs foires d'automne préfèrent annuler

COVID-19

Déjà très fragilisés par le confinement puis l'instauration de jauges réglementaires et des voyages internationaux en panne, les organisateurs de grandes manifestations doivent maintenant composer avec la « seconde vague » et des règles à l'horizon très limité. Les nouveaux critères annoncés par le gouvernement le 23 septembre dernier, qui déterminent cinq niveaux d'alertes auxquels sont assujetties des contraintes spécifiques, sont maintenant évalués toutes les semaines et les mesures prises sont applicables pour une durée de quinze

Trois indicateurs quotidiens que tout le monde peut suivre en temps réel sur le site du gouvernement

sont dorénavant considérés pour classer un département : le nombre de nouveaux cas de Covid (taux d'incidence calculé pour 100 000 habitants), le nombre de nouveaux cas parmi les personnes âgées et le pourcentage des patients Covid dans les services de réanimation. Paris et plusieurs grandes villes en régions ont été classées en zone « Alerte renforcée », tandis que Marseille a été classée en zone « Alerte maximale », dernier stade avant « État d'urgence sanitaire » (le classement est susceptible d'être modifié au moment où nous mettons sous presse).

En principe, les musées, centres d'art et galeries ainsi que les théâtres et salles de cinéma peuvent rester ouverts dans les départements en alerte renforcée et même maximale, au motif qu'ils disposent



Paris Photo a annulé son édition 2020 qui devait se tenir au Grand Palais. © Florent Drillon.

de protocoles sanitaires assurant la protection du public et des employés. Ce qui n'est pas le cas des bars et restaurants qui ont focalisé toute l'attention médiatique. Mais -autre élément d'incertitude -dans sa volonté de donner davantage la main aux « territoires », le gouvernement permet aux préfets d'adapter les mesures à la situation locale. Les foires, salons et autres rassemblements sont, eux, soumis à une jauge. Interdits dans les départements en alerte maximale, ils ne peuvent accueillir plus de 1 000 personnes dans les départements en alerte renforcée, dont Paris,

Incertitude ne veut cependant pas dire imprévisibilité. La cinétique

des indicateurs n'est pas bonne. C'est ce qui a conduit le Salon Art Élysée, qui devait se tenir pendant la Fiac (qui, elle, avait annulé son édition 2020 avant les nouvelles annonces) du 20 au 26 octobre, à faire l'impasse sur cette année, tout comme le Salon international du patrimoine culturel initialement prévu à la fin du mois octobre et Paris Photo qui devait avoir lieu minovembre. En théorie, si la tendance s'inverse dans les prochaines semaines, au point que Paris repasse en alerte simple, ils pourraient se tenir. Un pari que les organisateurs ne veulent pas prendre, à raison.

En revanche, les autres foires off de la Fiac (Galeristes, Paris internationale, Asia Now, Art Shopping, Private Choice, Outsider Art Fair), d'une capacité plus réduite, espèrent que Paris ne passera pas en alerte maximum et ont maintenu leurs dates. En Espagne, où la situation est plus mauvaise qu'en France, on se projette déjà l'an prochain : la foire madrilène Arco, qui se tient traditionnellement en février, a annoncé que l'édition 2021 était déplacée en juillet. Ce n'est pas rassurant.

• JEAN-CHRISTOPHE CASTELAIN